

DOUCE PERSPECTIVE



Le roi Cannibale.—J'ai remarqué que mon ministre vous plaisait, noble étranger, aussi vous l'ai je fait préparer à la sauce blanche... Ne me remerciez pas de cette attention, j'ai plaisir à vous la faire... car vous me plaisez beaucoup !

CHRONIQUE

(Pour le SAMEDI)

Dans plusieurs revues d'ensemble sur les faits saillants de 1899, on a rappelé la mort de quelques archimillionnaires et l'un des chroniqueurs, M. Félix Duquesnel, s'est demandé si, au point de vue de l'intérêt général, celui du plus grand nombre, ces colossales fortunes qui réunissent tant de millions en des mains peu nombreuses présentaient de l'inconvénient, s'il valait mieux qu'il y eût diffusion, que les millions, au lieu de se concentrer, fussent répandus, par quantité moindre, sur un plus grand nombre de têtes, etc., etc.

Les économistes sont partagés, dit M. Duquesnel, et le problème ne semble pas facile à résoudre.

Il en est qui sont partisans de la diffusion par ce fait qu'une pareille somme répartie à l'infini donnerait au plus grand nombre une aisance plus grande.

Mais il en est d'autres, aussi, qui objectent, non sans raison, qu'une somme, si énorme fût-elle, partagée à l'infini, ne donnerait, en réalité, que des dividendes peu appréciables à chacun, alors que centralisée en peu de mains, elle devient, presque fatalement, un levier puissant pour des choses utiles et d'intérêt général, parfois aussi un instrument de progrès et de charité.

Il est des faits récents qui semblent venir à l'appui du second système, et paraissent prouver qu'au point de vue de l'intérêt social, les colossales fortunes ont plus d'avantage que d'inconvénient.

N'avons nous pas vu dernièrement, par l'ouverture du testament de la baronne de Hirsch, qu'un tiers de sa fortune, environ, qui s'élevait à soixante millions, a été laissée par elle à diverses œuvres de bienfaisance. Il n'en eût certainement pas été ainsi si cette fortune considérable pour un seul eût été répartie entre cinquante ou soixante titulaires, par exemple.

Maintenant, voici qu'à San-Francisco, une richissime Américaine, Mme Phoebe Hearst, consacre vingt millions à l'érection d'un ensemble de palais consacrés aux arts, aux sciences, aux lettres, à l'industrie, sorte de ville intellectuelle construite pour le profit du plus grand développement de ce qui est le domaine artistique et celui de la pensée humaine, dans toutes ses manifestations les plus élevées.

Eh bien ! n'est-ce vraiment pas une chance heureuse que Mme Phoebe Hearst ait eu la possibilité, grâce à son immense fortune, de se payer ce luxe, dont profitera toute l'Amérique, et à la réalisation duquel personne n'aurait songé, faute de moyens d'exécution, si ses richesses personnelles se trouvant subdivisées à l'infini n'avaient donné que des parcelles, au lieu du bloc colossal.

* * *

Mais il n'y a pas que l'accumulation des millions qui ait donné ces excellents résultats.

Bien des fortunes magnifiques mais considérablement plus modestes, ont donné ou sustenté la vie à des institutions de bienfaisance ou de développement intellectuel.

Ainsi on voyait, il y a quelques mois, notre Monument National recevoir de feu Arthur Roy un legs qui le sortait de l'embarras, lui assurait même un essor que, d'ailleurs, il n'a pas tardé à prendre.

Un autre fait, choisi entre cent du même genre et que nous apprend un journal français.

« Une magnifique libéralité vient d'être faite à l'Institut de France pour lui permettre de récompenser efficacement les œuvres utiles à l'humanité et pour créer, dans notre pays, cette émulation si nécessaire à l'éclosion de belles et grandes choses, qu'elles appartiennent au domaine de la pensée, de la science, des arts ou de l'industrie.

« Par acte passé devant notaire le 29 novembre dernier, M. Daniel Osiris, chevalier de la Légion d'honneur, a fait donation à l'Institut de France d'un capital représentant actuellement 32,000 francs de rente.

« Les arrérages de la donation, accumulés pendant trois ans permettront à l'Institut de France de décerner un prix triennal de « cent mille francs à la découverte ou à l'œuvre la plus remarquable qui se sera produite au cours de la période de trois ans écoulée dans la science, dans les lettres, dans les arts, dans l'industrie et, généralement, dans tout ce qui peut servir l'intérêt public. »

Et ce journal ajoute :

« Parmi les découvertes qu'il serait particulièrement heureux de voir récompenser, M. Osiris signale celles qui relèvent de la science chirurgicale et médicale et qui apporteraient à l'humanité la guérison ou le soulagement des maux qui sont encore sans remède efficace, ou qui seraient un acheminement vers le moyen de prévenir le mal ou de le guérir. »

KODAK.

APRÈS

Bouleau.—Taupin est allé au Klondike dans le but de faire fortune afin de voyager ensuite, en Europe, pour cause de santé.

Rouleau.—Mais sa santé est excellente, pourtant ?

Bouleau.—Oui, mais elle ne le sera plus quand il sera revenu du Klondike.

CURE CERTAINE

Première amie.—Je suis venue à bout de guérir l'insomnie dont souffrait mon mari.

Seconde amie.—Comment avec-vous fait ?

Première amie.—J'ai prétendu que j'étais malade et le médecin me laissa quelque chose dont Henri devait me donner une cuillerée à toutes les heures pendant la nuit.

LES MALHEUREUX PROPRIÉTAIRES

Si un homme possédait la terre, il serait importuné par les gens qui demanderaient des réparations.

LE MENU DE BÉBÉ

Le célibataire.—Il me semble que je laisserais l'enfant suivre son inclination par rapport à ce qu'il doit manger. Laissez la nature le guider.

Le père de famille.—Si c'était ainsi, les allumettes et le cirage entreraient pour beaucoup dans le menu.

DOUBLE TRAVAIL

La nature punit la stupidité aussi sévèrement que la malice.

SI !



—A mesure que je vieillis je n'entends plus, je perds la mémoire, je n'ai plus ni oreilles ni tête.
—Que serait-ce si vous en aviez !